

Mme Geneviève DARRIEUSECQ
Ministère des Armées
14, rue Saint-Dominique
75700 Paris 07 SP

Paris, le 05 juin 2018

Madame la Ministre,

J'ai été contacté par M. Jean-Aristide Brument, nouveau président de « l'Association amicale des anciens marins de Mers-el-Kébir et des familles des victimes » dont le siège se trouve à Brest sur ma circonscription.

M. Brument que j'ai rencontré récemment entend sortir les sujets liés aux victimes des bombardements de Mers-el-Kébir de tous débats polémiques contrairement à certains de ces prédécesseurs.

Il convient ici de souligner que le travail de M. Brument s'inscrit pleinement dans la tradition de l'Histoire républicaine de notre pays.

Il m'a du reste fait part de son activité avec beaucoup d'acuité et de lucidité sur les enjeux mémoriels que ceux-ci suscitaient.

Pour lui, désormais, le combat de son association repose essentiellement sur trois objectifs :

- Un rapatriement des restes des dépouilles des victimes enterrées au cimetière de Mers-el-Kébir, sans ignorer les éventuelles difficultés matérielles et diplomatiques qu'une telle demande pourrait susciter
- L'inscription des noms des marins sur une stèle au carré militaire du cimetière de Kerfautras à Brest avec une inauguration, en présence, si possible, d'un représentant de l'Etat ou d'un membre du gouvernement
- Le ravivage annuel de la Flamme à l'Arc de Triomphe au nom de l'association

../..

Permanence parlementaire : 11 rue de Kerzouar BP 30089 29290 SAINT RENAN
Tél : 02 98 33 02 20

Accueil du public de 9h à 12h du lundi au vendredi et sur rendez-vous l'après-midi et le samedi

Contact accueil : Nolwenn Rault-Barbier : nolwenn.rault-barbier@clb-an.fr

Collaborateurs en circonscription : Julie Binois : julie.binois@clb-an.fr et Yann Rabuteau : yann.rabuteau@clb-an.fr

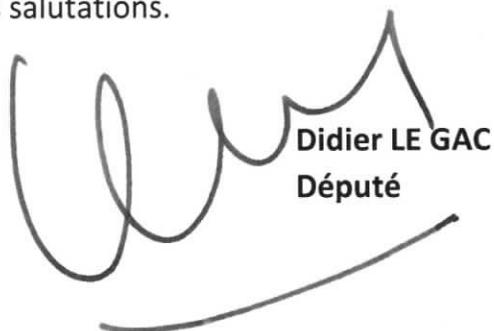
Collaborateur à Paris : Jérôme Hébert 126 rue de l'Université 75007 PARIS : jerome.hebert@clb-an.fr

Les demandes que m'a adressées M. Jean-Aristide Brument m'ont paru non seulement dignes d'être portées à votre connaissance mais encore susceptibles de retenir votre attention pour leur dimension humaniste loin de certaines demandes exorbitantes formulées naguère par des membres d'associations liées à ce dramatique événement.

C'est la raison pour laquelle, je sollicite de votre haute bienveillance, la possibilité d'un rendez-vous, à votre convenance, en présence, si vous en étiez d'accord, de M. Brument, afin de dresser un état des lieux de la situation des familles des victimes de Mers-el-Kébir et d'examiner plus avant les propositions que son association entend soumettre à votre sagacité.

Dans l'attente de vous lire, je vous prie, Madame la Ministre, de bien vouloir recevoir l'expression de mes plus respectueuses salutations.

et cordialement,



Didier LE GAC
Député